

Image not found or type unknown



Séparation de corps et biens personnels

Par **poupette24**, le **02/07/2016** à **15:53**

Bonjour,

Mon frère à une ordonnance de vie séparée, il aimerait récupérer ses objets personnels dans le garage de son ex maison ou réside son ex-femme il s'agit de petits matériels (bricolage, cannes à pêche, etc.) sa femme s'y oppose, est-il obligé d'attendre le divorce qui pour récupérer ses affaires ?

Merci beaucoup pour votre réponse que je lui transmettrais.

Cordialement.